

---

M.E.S., Numéro 130, Vol.2, septembre – octobre 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 24 octobre 2023



---

***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, septembre - octobre 2023*

## LA MULTIPLICITE DES RICHESSES DE LA RD CONGO FACE A LA CONVOITISE DES PAYS DEVELOPPES ET NON DEVELOPPES :

*Cas du Tchad pour la rivière Oubangui.*

par

**Regina NAMBU MATUNGA**

*Assistante*

**Guy-Robert KAMBEMBO MBWANGI**

*Apprenant*

*(Tous) Département des Relations Internationales*

*Faculté des Sciences Sociales*

*Université de Kinshasa*

---

### Résumé

*Au regard de la multiplicité, mieux de la diversité des richesses du sol : faune et flore, la biodiversité, etc.; du sous-sol avec toutes sortes de minerais, halieutiques, hydrographiques, etc. la République Démocratique du Congo fait face à la convoitise qui ne laisse indifférent aucun pays ; développés et non développés se mêlent avec objectif de se développer davantage pour les uns, et se développer pour les autres. Dans cet acharnement, l'un comme l'autre choisit son domaine en rapport avec son besoin, tel est le cas de l'hydrographie avec la rivière Oubangui qui intéresse le Tchad, un des pays sous-développés de l'Afrique.*

**Mots-clés** : *multiplicité des richesses, convoitise, RD Congo, Tchad, rivière Oubangui.*

### Abstract

*In view of the multiplicity, the better the diversity of the riches of the soil: fauna and flora, biodiversity, ect.: underground with all kinds of minerals, halieutics, hydrographics, ect; the Democratic Republic of the Congo faces covetousness. this greed leaves no country indifferent: developed and non-developed countries grind together with the objective of developing more for some and developing for others. in this relentlessness, one and the other chose his field in relation to his need, as here it is the field of hydrography with the Oubangi river which interests Chad, one of the underdeveloped countries of Africa.*

### INTRODUCTION

On ne cessera de le dire, que la République Démocratique du Congo, demeure à jamais l'objet de convoitise de par sa nature bénie. Cette convoitise est liée à l'abondance de ses richesses immenses qui attirent tous les continents aux intérêts divers. Dans cette étude, nous nous intéresserons au Tchad, sa présentation, sa superficie, sa population, son économie, l'impact de l'eau de l'Oubangui dans son économie et la réaction de la RDC face au besoin de ce pays frère et ami.

Pour nous permettre de bien appréhender cette question d'importante capitale, nous avons retenu, outre l'introduction et la conclusion, trois points en rapport avec notre étude. Le premier point touche au cadre méthodologique. Le second point affiche l'état des lieux du lac Tchad. Le troisième et dernier point concerne la position de la RDC face au probable transfert d'eau de la rivière Oubangui vers le Tchad.

#### I. CADRE METHODOLOGIQUE

En abordant la question de l'internationalisation de la convoitise de la rivière Oubangui face aux besoins en eau des pays voisins comme le Tchad, la démarche méthodologique appropriée en vue de disséquer la réalité sous-étude consiste au recours à la méthode dialectique couplée aux techniques documentaires et aux sources tirées de l'Internet.

Corrélativement à la présente réflexion, la méthode dialectique dans sa forme d'antagonisme est la mieux indiquée. Ici, soutient Sylvain Shomba<sup>1</sup>, la polarisation des forces contraires conduit à un processus de rupture, de guerre et révolution sociale aboutissant à l'émergence d'un ordre nouveau. Telle est la situation qui se dessine dans les ambitions de la République du Tchad d'acquérir les eaux congolaises de la rivière Oubangui pour ses intérêts économiques.

## II. ETAT DES LIEUX DU LAC TCHAD

### 2.1. Aperçu du lac Tchad

Le Tchad, nom officiel, dont sa capitale N'Djamena, est un pays, non seulement de l'Afrique centrale, dont la nature du régime est la République, donc la République du Tchad, indépendant depuis le 11/08/1960<sup>2-3</sup> ; mais aussi pays membre du Bassin du Lac Tchad qui s'étend sur une grande partie du Tchad, la moitié orientale du Niger et une partie de l'Algérie, de la Libye du Soudan, de la République centrafricaine, du Cameroun et du Nigeria.

Il faut noter que le Tchad a une superficie de 1.284.000 Km<sup>2</sup> ; il est considéré comme un grand pays, sans oublier sa population qui est de 17.179.740 habitants pour une densité de 12,9 habitants/km<sup>2</sup>.<sup>4</sup>

On ne proposera pas un traitement au malade non consulté, cela veut dire que nous devons d'abord connaître ce qui est à la base de l'assèchement. Pour répondre à cette problématique, disons que c'est la surexploitation du lac par les éleveurs, fermiers et le réchauffement climatique. Toutes ces charges se posent sur le lac limité, du fait que ses eaux ne rejoignent aucun océan, ce qui fait dire aux uns et aux autres que ce lac est un vestige d'une ancienne mer intérieure<sup>5</sup>.

Le Tchad a un Lac portant le nom qui se situe à l'extrémité Ouest dans le Nord-est du Nigeria, s'étend également sur le Niger et le Cameroun. C'est un grand lac, mais peu profond de l'Afrique dont les eaux sont douces, ce qui est rare pour un lac endoréique, qui veut dire que les eaux ne rejoignent pas l'océan<sup>6</sup>.

Cependant, le lac Tchad dont le bassin hydrographique a une surface de 2.380.000km<sup>2</sup>, couvrant 7,8 de la surface continentale et le bassin actif avec une surface de 967.000km<sup>2</sup>, a un rôle très important à jouer dans l'économie du pays, parce ce qu'il doit fournir l'eau à plus de 40.000.000 d'habitants des autres pays limitrophes de la région<sup>7</sup>. Ironie du sort, ce lac est en difficulté énorme suite à la surexploitation et au dessèchement qui causent les déplacements massifs des populations, des problèmes humanitaires, environnementaux, la flore et la faune n'étant pas épargnées de ces conséquences qui pèsent sur le lac.

Pouvons-nous aussi dire, que la situation dramatique qui touche le lac Tchad et ses environs, les Etats riverains et leurs populations menacées, représente une menace réelle pour la sécurité à la fois de la sous-région, pourquoi pas de la région toute entière, l'Afrique.

Hormis ce qui précède, l'assèchement du lac Tchad présente plusieurs conséquences : la baisse de 60% de la production halieutique, les pâturages se sont dégradés, entraînant une baisse des disponibilités en fourrage (de l'ordre de 46,5% dans certaines zones en 2006) et une réduction du cheptel et de la biodiversité.

<sup>1</sup> Sylvain SHOMBA KINYAMBA, *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Editions MES, Kinshasa, 2020, pp.85-86.

<sup>2</sup> France diplomatie, publication de 2021, consultée le 14/05/2023

<sup>3</sup> <https://www.rfi.fr/fr/connaissances/2021>, consulté le 14/05/2023

<sup>4</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Démographie\\_du\\_Tchad](https://fr.wikipedia.org/wiki/Démographie_du_Tchad), consulté le 18/05/2023

<sup>5</sup> <http://www.un.org> voir sur ce sujet LAVERGNE M., « le réchauffement climatique à l'origine de la guerre du Darfour, la recherche scientifique menacée par le déni de la complexité », In Revue Tiers-monde n°204, octobre-décembre 2010, pp.69,88, consulté le 22/05/2023.

<sup>6</sup> <https://fr.www.ambutatchad-paris.org> « le lac Tchad », consulté le 20/05/2023.

<sup>7</sup> Humza, « Le lac Tchad, une particularité géographique-géopolitique », sur géopolis, consulté le 20/05/2023

## 2.2. L'économie du Tchad

En dépit de ressources naturelles considérables, le Tchad est parmi les pays les plus pauvres du monde. Traditionnellement, l'économie du Tchad était principalement agricole (coton, bétail et gomme arabique). La production (et les exportations) significative de pétrole commence vers la fin de 2002. L'économie tchadienne connaît les difficultés de tout genre (bien qu'étant communes aux pays du Lac Tchad), de la sécheresse aux crises liées à l'insécurité alimentaire, aux conflits internes, au terrorisme avec Boko Haram et aux déplacements massifs des populations posant des sérieux défis<sup>8</sup>.

### L'impact de l'eau de l'Oubangui dans l'économie tchadienne

Face à cette économie minée par les difficultés de toutes sortes auxquelles s'est ajouté le groupe djihadiste Boko Haram, une autre, pas la moindre s'est présentée, il s'agit de l'assèchement du lac Tchad aux conséquences non négligeables dans le domaine économique, environnemental, humanitaire, social, etc.

## 2.3. Les défis à relever face au besoin en eau

Le Tchad cherche également à mettre un terme au violent conflit entre éleveurs et fermiers pour l'eau et les pâturages et s'efforce de trouver une solution durable à l'assèchement du lac qui exacerbe la pauvreté dans la région. Un plan ambitieux inclut un projet de plusieurs milliards de dollars qui permettrait d'amener les eaux de la rivière Oubangui qui coule en République Démocratique du Congo, à 2.400 km de là. Une étude de faisabilité était en cours en 2018<sup>9</sup>.

Le projet de renflouer le lit du lac Tchad à partir de la rivière Oubangui par la création d'un canal artificiel ou par pipeline demeure une question d'actualité.<sup>10</sup>

C'est dans cet ordre d'idée que non seulement IDRIS DEBY ITNO, ancien président tchadien menaçait d'utiliser la force comme stratégie pour ravitailler le lac Tchad, mais aussi la CBLT qui est consciente que la solution à cette demande ne sera pas apaisée, que des acteurs aiguisent leurs armes pendant que la coopération est mise en exergue en dépit du silence des uns et des autres<sup>11</sup>.

Le défi à relever face au besoin en eau de la République du Tchad trouve son fondement dont le but principal est non seulement de transférer, de restaurer et de stabiliser la surface du lac Tchad, selon sa superficie des années 1960 ; mais aussi de permettre l'irrigation de surfaces encore plus vastes qu'alors dans la région, ce qui se comprend aisément, la population locale ayant au moins triplé depuis lors, ce qui nécessite des zones cultivées bien plus étendues qu'autrefois<sup>2</sup>.

En outre, ce transfert permettrait une importante production d'énergie hydroélectrique, on créerait aussi une importante voie navigable reliant le bassin du lac Tchad avec le réseau du fleuve Congo, plus tard un lien étroit entre les grands lacs et l'Afrique de l'Est.

Dans cette recherche effrénée de la solution au problème consistant à ravitailler le lac Tchad, le Tchad qui a des coopérations multilatérales avec la RDC et entretient des relations diplomatiques, n'utiliserait pas la voie de la diplomatie, en lieu et place de la guerre froide qu'il est en train de préparer en voulant utiliser les moyens non pacifiques qui n'aboutiraient peut-être pas à la solution escomptée.

## 2.4. Les effets potentiels prévisibles et bénéfiques escomptés du projet

<sup>8</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie\\_du\\_Tchad](https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie_du_Tchad), consulté le 22/05/2023.

<sup>9</sup> Idem

<sup>10</sup> Forum Géosciences, 4<sup>e</sup> édition, organisé du 24-25/0/2018, Fac.des Sciences de l'Unikin

<sup>11</sup> Honoré de SUMO : « Le Tchad entre guerre et paix », In *Jeune Afrique n°2570* du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2006, p.90.

Afin de gérer durablement les ressources en eau et de répondre graduellement à la pénurie d'eau sur le lac Tchad, les pays membres de la CBLT ont proposé la meilleure solution de dériver la rivière Oubangui vers le lac Tchad, via un réseau de canalisation atteignant le Chari.

Les pays membres de la CBLT ont réaffirmé en 2018 leur volonté de concrétiser le projet IBWT lors de la conférence de l'UNESCO à Abuja (Nigeria) à laquelle ont été présents, les chefs d'Etats membres de la CICOS et de la CBLT. Cette nouvelle déclaration d'intention devrait être suivie par une étude complémentaire visant à intégrer la dimension environnementale dans l'élaboration dudit projet. L'UA (Union Africaine) a approuvé le projet comme étant un projet panafricain visant à restaurer le lac Tchad pour un développement, une sécurité et une paix durables dans la région. D'une envergure régionale ou continentale, le projet permettrait d'ouvrir une plate-forme d'échanges entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale. Il permettrait également de développer l'irrigation et l'élevage dans le Sahel. Les chercheurs de la NASA, (2018) suggèrent que le transfert d'eau de l'Oubangui vers le lac Tchad aurait peut-être des conséquences environnementales, mais cela constituerait un plan d'action stratégique pour lutter contre

la possible avancée du désert vers le Bassin du Congo, dans un contexte où le lac Tchad est une "zone tampon" entre le désert du Sahara au nord et la forêt humide du Congo au sud<sup>12</sup>.

### **2.5. Les effets indésirables ressortis dans les études de faisabilité du projet**

Le rapport d'étude de faisabilité du Cabinet CIMA international en 2011 a prévu un certain nombre de dégâts environnementaux induits par le projet IBWT sur les deux bassins, à savoir le Bassin du Congo (bassin donateur) et le Bassin du lac Tchad (bassin récepteur).

La firme a succinctement classé en trois catégories les effets environnementaux du projet IBWT. La première catégorie concerne les effets du projet sur le milieu physique. Ceux-ci concernent l'altération du régime hydrologique et de la qualité de l'eau des principaux cours d'eau impliqués dans l'aménagement, y compris le fleuve Congo. Les communautés aquatiques de l'Oubangui pourraient aussi être affectées du fait du marnage important du réservoir. Il est aussi prévu que le réservoir de Palambo s'étendra sur près de 200 km en amont, et pourrait atteindre lors des crues majeures le pied du barrage de Mobaye au PK 1230.

La deuxième catégorie concerne les effets du projet sur le milieu biologique. Des changements seront attendus dans l'écosystème aquatique des deux bassins. La probabilité d'invasion des espèces envahissantes (*Typha australis* et la jacinthe d'eau) dans la rivière Chari et dans le réservoir de Palambo serait très élevée. Il y'aura un risque d'eutrophisation et aussi de modifications des populations piscicoles locales et régionales (cas du Tilapia du Nil).

La troisième catégorie concerne les dégâts sur le milieu humain: Les activités humaines telles que la pêche et l'agriculture seront affectées, plusieurs communautés villageoises environnantes seront délocalisées avec une possibilité de relocalisation et de reconversion<sup>13</sup>.

## **III. POSITION DE LA RDC FACE AU TRANSFERT D'EAU DE LA RIVIERE OUBANGUI VERS LE TCHAD**

### **3.1. L'économie de la RDC**

<sup>12</sup> <https://hal.science/hal-01971340>, Les enjeux environnementaux du projet de transfert d'eau de l'Oubangui vers le lac Tchad ;Chanel Nzango, Pascal Bartout, Laurent Touchart, et Cyriaque-Rufin Nguimalet, consulté le 25/05/2023

<sup>13</sup> Idem

Elle est diversifiée des richesses du sol : faune et flore, la biodiversité, etc. ; sous-sol avec toutes sortes de minerais, halieutique, hydrographique, etc., de revenus PIB : 55,09 milliards USD courants PIB / habitant : 587,6 USD<sup>14</sup>.

### 3.2. Son hydrographie

Par sa longueur de 4.700 km, le fleuve Congo est le huitième plus long fleuve du monde et deuxième après l'Amazone par son débit moyen de 50.000 m<sup>3</sup> par seconde et l'étendue de son bassin de 3 700 000 km<sup>2</sup>. Il prend sa source à Lualaba, sur le haut plateau du Katanga, et se jette dans l'océan Atlantique. Il reçoit ses deux principaux affluents, l'Oubangui, réunion de l'Uele et du Mbomou, et le Kasai, grossi par le Kwango, avant d'atteindre le Malebo Pool sur les rives auxquelles Kinshasa et Brazzaville se font face. De nombreux autres cours d'eau irriguent l'intégralité du territoire : la Lubudi, la Lufira, la Lomami, la Mongala, la Lulonga, l'Ikelemba, ainsi que le Sankuru, la Lukénie, le Kwango, la Mai-Ndombe, la N'djili, etc<sup>15</sup>

Parlant de l'hydrographie congolaise, nous devons en même temps parler du bassin qui, selon la définition géographique de Bikoko Epea, est une zone géographique en dépression, d'où le bassin auquel fait allusion ici est celui de la RDC, qui a l'abondance d'eaux douces intéressant les autres pays d'Afrique centrale riverains du lac Tchad dont l'aridité du sol, les contraintes à s'intéresser aux eaux congolaises<sup>16</sup>.

#### Oubangui<sup>17</sup>

L'Oubangui (aussi écrit Ubangi), affluent majeur du fleuve Congo en Afrique centrale, c'est une rivière d'Afrique. Elle s'écoule vers l'ouest, formant la frontière entre la République Centrafricaine et la république Démocratique du Congo. Cette rivière est l'une des importantes en RDC, cela est démontrée par sa longueur de 2.272Km, son bassin de 754.830 Km<sup>2</sup>, sa bassin spécifique qui est le Congo et surtout son débit de 5.936m<sup>3</sup>/s, indispensable pour se suffire et ravitailler même d'autres. Hormis la RDC, l'Oubangui traverse la République Centrafricaine et le Congo Brazzaville.

La rivière Oubangui, est-elle un bien commun à la portée de la sous-région, l'Afrique ou un patrimoine exclusif à la RDC ? Non disons-nous, Le Transaqua est un projet de transfert d'eau interbassin au départ de certains affluents du fleuve Congo vers le lac Tchad, et ce par un gigantesque canal qui utiliserait la vallée du fleuve Chari, principal tributaire du lac. Longtemps en sommeil, ce projet connaît au début de XXI<sup>e</sup> siècle un brusque regain d'intérêt étant donné l'urgence des problèmes qu'il est censé régler<sup>18</sup>.

### 3.3. Réactions de la RDC par rapport au besoin en eau du Tchad

Le gouvernement congolais est opposé au projet international de transférer l'eau de la rivière Oubangui, qui arrose le nord de la République démocratique du Congo (RDC), vers le lac Tchad pour compenser son assèchement, a affirmé le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Amy Ambatobe.

Ce projet de transfèrement a été ravivé par une résolution prise le 28 février à Abuja par la conférence internationale pour la sauvegarde du lac Tchad, organisée par la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT). Dans ce cadre, un nouvel accord a déjà été signé en 2017 avec un partenaire chinois, la Power Construction Corporation of China (PowerChina).

<sup>14</sup> Données FMI, 2021

<sup>15</sup><https://congovirtuel.com/hydrographie.php>, consulté le 22/05/2023

<sup>16</sup> BIKOKO EPEA, *Géographie économique*, G2 RI, FSSAP, ULK, 2008-2009, notes des cours

<sup>17</sup><https://fr.wikipedia.org/wiki/Oubangui>, consulté le 22/05/2023

<sup>18</sup><https://fr.wikipedia.org/wiki/Oubangui>, consulté le 22/05/2023

Le transfert d'eau entre les différents bassins (hydrographiques) n'est pas une option, mais une nécessité », a déclaré Sanusi Abdullahi, secrétaire exécutif de la CBLT, qui supervise l'utilisation de l'eau et des ressources naturelles.

Un point de vue que conteste Kinshasa. « Il ne sera pas question pour la RDC de transférer les eaux de la rivière Ubangi vers le Lac Tchad », a précisé mercredi 4 avril à l'Assemblée nationale le ministre de l'Environnement, Amy Ambatobe.

Un tel transfert est régulièrement évoqué pour éviter la disparition du lac Tchad, situé à cheval sur le Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad et qui a perdu 90% de sa superficie en 40 ans en raison des changements climatiques et la très mauvaise gestion des ressources hydrauliques.

L'idée particulièrement ambitieuse et portée par les pays de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), est de creuser un canal de 2600 km depuis la RDC, à travers la Centrafrique, jusqu'au lac d'eau douce<sup>19</sup>.

La Ministre de l'Environnement, jadis députée nationale, Eve BAZAYIBA qui s'occupait du projet Transaqua a dit à ce propos que le gouvernement de la RDC n'avait jamais donné sa position et qu'il n'est pas possible de transférer les eaux de la rivière Oubangui vers le Tchad<sup>20</sup>.

Ce besoin en eau de la République du Tchad est un dossier brûlant en République Démocratique du Congo, mieux la guerre de l'eau appréhendée. Les termes de référence proposés par les concepteurs du projet Transaqua couvrent l'aspect géopolitique, technico-économique, financier, social et environnemental<sup>21</sup>, etc. Le dossier est d'autant brûlant que les Congolais sont encore traumatisés par vingt ans de déstabilisation par des "voisins de l'Est" (Rwanda, Ouganda, Burundi) portés à bout des bras par les Anglo-saxons. La nature occulte des cogitations, en l'absence du Congo et des Congolais comme si cette eau douce tant visée a cessé d'être leur propriété, mais un « patrimoine universel », ces faits préparent les esprits à une confrontation de longue durée cette fois pour l'or bleu<sup>22</sup>.

### 3.4. Le transfert de l'eau de l'Oubangui vers le Tchad a-t-il de conséquences ?

Considérant l'importance de l'eau qui fait la richesse de la RDC, bien que redoutant les effets secondaires de ce transfert, pouvons-nous aussi retenir qu'il n'est pas interdit de procéder aux transferts hydriques interbassins. Mais cela devra impérativement passer par des études scientifiques non complaisantes afin de prévenir des impacts fâcheux qui détruiraient l'économie, l'écologie et le social des communautés riveraines. C'est ici l'occasion de rappeler que la RDC aurait beaucoup à gagner si elle disposait d'informations stratégiques sur chacune de ses ressources naturelles. Celles-ci renseigneraient sur la quantité, la qualité, la localisation et le plan d'exploitation en vue du développement national. Malheureusement, ce sont les autres qui nous rappellent l'importance de telle ou telle ressource dans la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD). Notre gouvernance du ventre ne se contente que de la cueillette sans se soucier des investissements. On comprend pourquoi la planification est absente, et donc pas de modèle prévisionnel.

En outre, rappelons que le petit royaume du Lesotho enclavé dans l'Afrique du Sud tire l'essentiel de son revenu des eaux brutes exportées vers l'Afrique du Sud (Transvaal). La RDC pourrait aussi tirer avantage de ce transfert vers le lac Tchad à condition de bien s'y prendre.

<sup>19</sup><https://www.financialafrik.com/2018/04/08/la-rdc-s..> consulté le 26/05/2023.

<sup>20</sup> Radio Okapi, Magazine : les eaux de la rivière Oubangui ne seront pas transférées au lac Tchad.

<sup>21</sup> « Transfert d'eau du bassin du fleuve Congo: quelques éléments pour prendre une décision éclairée » sur <http://www.assomar.org> , consulté le 23/05/2023

<sup>22</sup> Guerre de l'eau – Tout le monde doit savoir » sur [www.lecongolais.cd](http://www.lecongolais.cd), consulté le 23/05/2023

Refuser de l'eau au Lac Tchad pourrait générer la guerre de l'eau, mais il faut au préalable des études<sup>23</sup>.

Enfin, les conséquences de cette opération ne seront de moindre impact car le fleuve Congo, navigable à plein régime sera la première victime du point de vue économique ; quand on sait que l'Oubangui qui constitue l'un de deux principaux affluents pour son ravitaillement, la baisse de son volume (l'étiage) à fournir l'eau au fleuve ferait, que les activités commerciales subissent un ralentissement. Les bateaux seront dans l'impossibilité d'assurer leurs navigations facilement, les grands et petits commerçants n'auront plus la tâche facile dans l'accomplissement de leurs activités, un manque à gagner non seulement par l'Onatra<sup>24</sup>, mais aussi de son personnel et son administration qui souffriraient de cette baisse de régime du fleuve.

S'il nous était demandé de donner un avis et conseiller le gouvernement congolais, c'est de suivre la voie de la diplomatie pour mettre en œuvre sa politique étrangère en vue de la défense des intérêts nationaux, qui constitue l'un de ses principaux objectifs. La diplomatie est ainsi le canal par lequel l'État affirme ses positions internationales et par lequel il va chercher à influencer sur la position des autres acteurs internationaux, à travers des déclarations, des rencontres, des sommets ou des négociations.

### L'impuissance de la RDC

Considérant le propos du Président tchadien et tenant compte non seulement du Tchad qui est concerné en particulier, mais aussi la CBLT en général, nous pouvons dire que la RDC est seule contre tous qui constituent une puissance, à même d'imposer une loi sur la RDC pour obtenir ce dont ils ont besoin.

Parlant de la puissance, le Professeur Gaspard DIUR KATOND souligne « qu'en relations internationales, le concept de puissance est au centre de toute réflexion sur la vie internationale tant il est vrai que les relations internationales sont avant tout des relations de puissance vu le reflet de rapport de force selon l'école réaliste des relations internationales»<sup>25</sup>.

La RDC est un pays d'Afrique centrale, au sous-sol riche en ressources minérales qui ne parvient pas à contrôler les régions de son flanc Est, il fait face à une instabilité largement instrumentalisée par le voisin rwandais dans une relative impunité. Depuis la mise en œuvre de cet accord qui patine. Les Congolais appellent vainement la communauté internationale à exercer davantage de pression sur le Rwanda. Cette impuissance congolaise est l'expression d'un rapport de force défavorable. L'ex-Zaïre est pourtant 90 fois plus étendu que son voisin, huit fois plus peuplé. Il dispose de ressources minérales inexploitées considérables, là où la principale richesse du Rwanda, l'agriculture, est saturée par la densité record de sa population (511 habitants par kilomètre carré)<sup>26</sup>.

Nous redoutons ici que le Tchad dont on reconnaît la puissance militaire, aguerris et longtemps par plusieurs combats, ne se considère comme tel et se serve de sa puissance pour imposer sa force, profiter de l'appui de la CBLT dont il est membre et de la position de la RDC affaiblie par le Rwanda et ses alliés.

### CONCLUSION

<sup>23</sup> Prof.Dieudonné Musibono Eyul'Anki, M.Sc., Ph.D. Email : musion.ergs@gmail.com) **Source:** [www.eadev-agro-congo.com](http://www.eadev-agro-congo.com), 16/11/2017

<sup>24</sup> La Société commerciale des transports et des ports (SCTP), appelée Office national des transports (ONATRA)

<sup>25</sup> DIUR KATOND G., Politiques étrangères des grands acteurs des politiques et relations internationales éd. CERISE-UPN, Kinshasa, 2016,p.4

Au vu de ce qui précède, nous sommes d'avis que la rivière Oubangui de la République Démocratique du Congo, une de multiples richesses de la RDC, est un bien de convoitise de la part de la République du Tchad et le transfert de son eau vers le lac Tchad est une nécessité absolue dont dépendant le Tchad, sa population, son environnement, son économie ; bref, son développement et aussi la communauté du bassin du lac Tchad.

Cependant, l'acquisition de ce bien précieux qui demeure la solution aux problèmes divers que connaît le Tchad à cause de l'assèchement de son lac exige de préalables pour une paix durable, c'est-à-dire une solution diplomatique, non seulement en Afrique centrale, mais aussi en Afrique toute entière exemptée des conflits qui occasionneraient des guerres entre Etats.

Dans ce contexte, la politique étrangère de la RDC est appelée à se protéger et à défendre ses intérêts peu importe l'acteur en présence, puissant soit-il ou à forces égales. Surtout quand on sait que l'ultime plan de sauvetage proposé par les pays membres du Bassin du lac Tchad consiste à un apport en eau du Bassin du Congo via un système de dérivation. Et surtout quand le Tchad sait que les principaux effets bénéfiques escomptés du projet concernent la préservation de l'écosystème de son lac, la production d'énergie hydroélectrique, la promotion de la sécurité en Afrique subsaharienne, l'intégration économique régionale à travers le développement des infrastructures de transports routiers et fluviaux. La RDC ne peut pas baisser les bras au profit du Tchad qui veut profiter du déséquilibre que connaît la RDC à cause de l'instabilité instaurée à l'Est par les pays voisins et leurs acolytes qui lui imposent la guerre depuis des décennies.

## BIBLIOGRAPHIE

- BIKOKO EPEA, *Géographie économique*, G2 RI, FSSAP, ULK, 2008-2009, notes des cours
- Dictionnaire ; Le Grand Robert de la langue française.
- Dieudonné Musibono Eyul'Anki, M.Sc., Ph.D. Email : musion.ergs@gmail.com) **Source:** www.eadev-agro-congo.com, 16/11/2017
- DIUR KATOND G., *Politiques étrangères des grands acteurs des politiques et relations internationales* éd. CERISE-UPN, Kinshasa, 2016.
- Données FMI, 2021
- Forum Géosciences, 4<sup>e</sup> édition, organisé du 24-25/0/2018, Fac.des Sciences de l'Unikin
- France diplomatie, publication de 2021, consulté le 14/05/2023
- «Guerre de l'eau - Tout le monde doit savoir » sur [www.lecongolais.cd](http://www.lecongolais.cd), consulté le 23/05/2023
- «Honoré de SUMO : « Le Tchad entre guerre et paix », *In Jeune Afrique*, n°2570 du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2006, p.90.
- <http://www.un.org> voir sur ce sujet LAVERGNE M., « le réchauffement climatique à l'origine de la guerre du Darfour, la recherche scientifique menacée par le déni de la complexité », *In Revue Tiers-monde* n°204, octobre-décembre 2010, pp.69,88, consulté le 22/05/2023.
- <https://congovirtuel.com/hydrographie.php>, consulté le 22/05/2023
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Démographie\\_du\\_Tchad](https://fr.wikipedia.org/wiki/Démographie_du_Tchad), consulté le 18/05/2023
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie\\_du\\_Tchad](https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie_du_Tchad), consulté le 22/05/2023.
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Oubangui>, consulté le 22/05/2023
- <https://fr.www.ambutatchad-paris.org> « le lac Tchad », consulté le 20/05/2023.

<https://hal.science/hal-01971340>, Les enjeux environnementaux du projet de transfert d'eau de l'Oubangui vers le lac Tchad ; Chanel Nzango, Pascal Bartout, Laurent Touchart, et Cyriaque-Rufin Nguimalet, consulté le 25/05/2023

<https://www.financialafrik.com/2018/04/08/la-rdc-s..> consulté le 26/05/2023.

- <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/01/27/...>consulté le 25/05/2023
- <https://www.rfi.fr/fr/connaissances/2021>, consulté le 14/05/2023
- Humza, « Le lac Tchad, une particularité géographique-géopolitique », sur géopolis, consulté le 20/05/2023
- <sup>1</sup> <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/01/27/...>consulté le 25/05/2023
- Radio Okapi, Magazine : les eaux de la rivière Oubangui ne seront pas transférées au lac Tchad.
- « Transfert d'eau du bassin du fleuve Congo: quelques éléments pour prendre une décision éclairée » sur <http://www.assomar.org> , consulté le 23/05/2023